



CONSTRUIRE L'AVENIR EN RECONNAISSANT NOS ORIGINES

ANIMATION d'ÈSE **POKER**

Première activité de financement pour le projet du Centre des Loisirs

SOIRÉE CASINO D'HALLOWEEN

Infos: Samedi 29 octobre à compter de 20h00
Salle paroissiale de Cacouna
42 C. rue de l'Église, Cacouna

Quoi: Tournoi de poker, roulette, tables de Blackjack, service de bar, animations, etc...

Combien: Le coût pour la soirée est de 100 \$ par table. Tout le monde est en échange de l'administration. L'inscription pour la soirée de poker est de 20\$.

Pour vous inscrire ou pour plus de détails, veuillez contacter :

Mrs Marie Brisson
Technicienne en loisirs et culture
Municipalité de Cacouna
428 247 1 793 poste 86

Venez nous encourager dans notre campagne de financement du Centre des Loisirs!

Les Loisirs Kakon **Municipalité de Cacouna**

SOIRÉE CASINO D'HALLOWEEN

SAMEDI 29 OCTOBRE 20H
SALLE PAROISSIALE

Page 14



UNE PIERRE QUI PARLE DE NOS RACINES

Page 6

PREMIÈRE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DU NOUVEAU CENTRE DES LOISIRS

Du 12 SEPT. au 1er NOV. **CONCOURS ÉPOUVANTAILS** 2e ÉDITION

Fabriquez un épouvantail ORIGINAL à partir de MATIÈRES RECYCLÉES

ORIGINALITÉ

Placez-le devant votre résidence

RECYCLAGE

Faites parvenir une photo à : epik@videotron.ca - Détails en page 3





CONSTRUIRE L'AVENIR EN RECONNAISSANT NOS ORIGINES

ANIMATION de l'Est **POKER**

Première activité de financement pour le projet du Centre des Loisirs

SOIRÉE CASINO D'HALLOWEEN

Quand: Samedi 29 octobre à compter de 20h00

Où: Salle Paroissiale de Cacouna
425, rue de l'Église, Cacouna

Quel: Tournoi de poker, roulettes, tables de Blackjack, service de bar, animation, etc...

Combien: Le coût pour le casino est de 10\$ (des jetons sont remis en échange de l'admission)
L'inscription pour le tournoi de poker est de 25\$.

Pour vous inscrire au tournoi de poker ou pour toutes autres informations, veuillez contacter :

Jean-Marie Brisson
Technicien en loisirs et culture
jmbisson@cacouna.ca
418-867-1781 poste #5

Venez nous encourager dans notre campagne de financement du Centre des Loisirs!

Les Loisirs Kakon **Municipalité de Cacouna**

SOIRÉE CASINO D'HALLOWEEN

SAMEDI 29 OCTOBRE 20H
SALLE PAROISSIALE

Page 14



UNE PIERRE QUI PARLE DE NOS RACINES

Page 6

PREMIÈRE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT DU NOUVEAU CENTRE DES LOISIRS

Du 12 SEPT. au 1er NOV. **CONCOURS ÉPOUVANTAILS** 2e ÉDITION

Fabriquez un épouvantail ORIGINAL à partir de MATIÈRES RECYCLÉES

Placez-le devant votre résidence

Faites parvenir une photo à : epik@videotron.ca - Détails en page 3

ORIGINALITÉ

RECYCLAGE



sommaire

Vol. 42, no 5 - Novembre 2016

- 2 sommaire / parc marc antoine
- 3 édito / activités +
- 4 loisirs / corpo développement
- 5 fermières / fabrique
- 6 l'homme qui fait parler les pierres
- 7 langue magique / chron. métisse
- 8 caisse de viger villeray
- 9 page santé
- 10 municipal
- 14 soirée casino d'halloween
- 15 babillard
- 16 hommages



+ (distribution locale)
notre cahier des services



NOTRE COUVERTURE

* Photo de fond: Lever de soleil sur Cacouna le 12 octobre 2016, 6h43.

** Affiche-invitation à la 1ère activité de financement pour le nouveau Centre des loisirs.

*** Sculpture à figures multiples réalisée par le sculpteur sur pierre Gilles Lepage au Parc Fontaine Claire et terminée à la mi-octobre..

* et *** : Photos Yvan Roy

à la une

SOIRÉE CASINO 29 oct.

POUR LE FINANCEMENT DU
NOUVEAU CENTRE DES LOISIRS

Page 14

UNE PIERRE QUI PARLE DE NOS RACINES

JOURNÉES DE LA CULTURE

Page 6



PARUTIONS À VENIR

Première date: réception matériel
2^e date: distribution

#292 - DEC 8 / 15

#293 - FEV 2 / 9

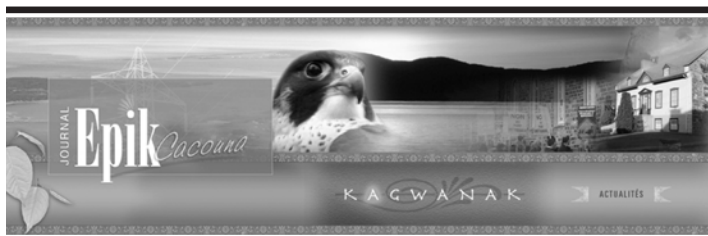
#294 - AVR 6 / 13

#295 - JUIN 8 / 15

#296 - SEP 1 / 7

#297 - OCT 19 / 26

#298 - DEC 7 / 14



LE PARC DE LA RUE MARC ANTOINE PREND SON ENVOL!

Lors du démantèlement du Parc Soleil, la Municipalité a décidé de transférer une partie des modules au Parc de la rue Marc Antoine. Profitant de l'occasion, un groupe de citoyens du Domaine de l'Héritière s'est mobilisé pour compléter l'aménagement de ce Parc avec l'accord de la Municipalité.

Ce groupe de citoyens y a installé 2 jeux de fer, 2 espaces pour la pétanque et un espace pour la pratique du jeu de croquet. La Municipalité a complété ces aménagements en y installant un banc qui s'ajoute à deux nouveaux bancs qui ont été fournis gracieusement par M. Renaud Thériault, un entrepreneur et résidant du secteur.

On se rappellera qu'un aménagement paysager d'envergure y avait été installé il y a 2 ans par le même groupe de résidents avec la complicité de la Municipalité et la générosité de MM. Renaud Thériault et Hugues Guérette.

Ces aménagements sont à la disposition de tous les citoyens de Cacouna jeunes et moins jeunes qui y sont toujours les bienvenus.

Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2015-2016, une aide au fonctionnement de 9602\$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.



Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com

C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »

- TIRAGE: 1025 exemplaires, 6 fois / an

- DISTRIBUTION:

Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.\$ / an).

MEMBERSHIP: 5.\$ / an

- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.\$ / an.

AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.\$;

PAGE INTÉRIEURE: 140.\$, 1/2: 70.\$, 1/4: 35.\$, 1/8: 20.\$.

Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.

- CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;

Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.

- DÉPÔT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada,

ISSN 0836-8848. Envoi de publication canadienne - no 488216.

- POLITIQUE D'INFORMATION:

Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.

La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.



L'EPIK est
membre de

Édito CONSTRUIRE L'AVENIR EN RECONNAISSANT NOS ORIGINES

Y
V
A
N
R
O
Y

2016



Construire l'AVENIR en reconnaissant nos ORIGINES, c'est une façon de vivre plus profondément le PRÉSENT, forts de ce que nous ont légué nos ancêtres et fiers de ce que nous laisserons aux générations futures.

Nos projets et nos actions prennent tout leur sens s'ils favorisent cette « suite du monde » que nous avons tous la responsabilité d'assurer en y mettant le meilleur de nous-mêmes. Un bel Halloween !

Société d'histoire et de généalogie de RdL



JEUDI 27 OCTOBRE À 19H30 À LA MAISON DE LA CULTURE

Rencontre avec Lynda Dionne et Georges Pelletier.

Les recherches qu'ils présenteront lors de cette soirée porteront sur le verger et le boisé du Platin, principaux attraits du Parc des Chutes.

Quelle est l'histoire de ce site exceptionnel qui fait la fierté des Luperivois et participe à leur qualité de vie? C'est ce que nos invités raconteront : l'époque où le Platin a servi à la culture, au pacage, à l'élevage d'animaux à fourrure et enfin à la production de pommes. Seront au rendez-vous les pommiers presque centenaires; le boisé avec ses différents éco-

systèmes; ses propriétaires et les labours qu'ils y ont vécus; les différentes étapes de la création du parc et de son rattachement au Parc des Chutes.

Tout ceci sera surtout évoqué par Georges Pelletier, fils du pomiculteur Louis Pelletier, qui partagera souvenirs et anecdotes familiales.

Voici une belle façon de chasser le gris automnal et nous donner l'envie d'arpenter ce lieu légendaire. Présentez-vous à cette prestation des auteurs Lynda Dionne et Georges Pelletier qui publiaient dernièrement Lieux d'histoire et de mémoire, sur ce sujet.

RENDEZ-VOUS AU KIOSQUE À L'ENTRÉE DU PARC DES CHUTES, SAMEDI LE 29 OCTOBRE À 14 H.

Le samedi 29 octobre, nous profitons des coloris automnaux pour lancer notre carnet d'une randonnée: «Les sentiers du Platin». Ce livret présente différents aspects de ce milieu naturel et offre un regard nouveau sur la géologie, l'histoire, la botanique et la faune. Ce carnet touristique est agrémenté d'oeuvres d'artistes de la région: Ginette Caron, Michel Asselin, Marimaud Morin-Dupras et Lynda Dionne qui ont illustré avec grand intérêt l'environnement du parc.

À l'occasion de ce lancement, nous vous convions à une marche à la découverte des sentiers du parc avec un nouveau regard sur des lieux familiers.

Parlez-en à vos amis, vous êtes tous bienvenus. Ce carnet va être disponible sur place et en vente par la suite dans les librairies de Rivière-du-Loup et à l'Office du tourisme. **Au plaisir ! Georges et Lynda**

P. S. Beau temps ou mauvais temps, l'évènement aura lieu. Pensez parapluie et vêtements chauds.



CAFÉ RENCONTRE À LA BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN DE CACOUNA

JEUDI LE 17 NOVEMBRE 2016 - 19H00

435, rue du Couvent, Cacouna

(entrée nord de la sacristie de l'église)

Venez prendre part à un café rencontre en compagnie de l'auteur Georges Pelletier, de Cacouna, afin de lui poser toutes vos questions sur le livre qu'il vient de publier avec la collaboration de Lynda Dionne:

LIEUX D'HISTOIRE ET DE SOUVENIRS

La rivière du loup et ses chutes, le platin, son verger et son boisé

Un livre sera tiré en prix de présence.

Informations :
418 867-1781 #8

LE RETOUR DES ÉPOUVANTAILS!

CONCOURS OUVERT À TOUS LES RÉSIDENTS

Initié par un groupe de citoyens de Cacouna et supervisé par le Journal communautaire EPIK.

Fabriquez un épouvantail à partir de matériaux naturels ou recyclés.

Faites parvenir à l'EPIK, par courriel epik@videotron.ca en pièce jointe format JPG, une photo de votre créature avec indication de son nom, son auteur, l'adresse civique où l'épouvantail se trouve et cela, dès qu'il sera terminé et en position, afin que nous insérions la photo dans l'évènement Facebook «CONCOURS ÉPOUVANTAILS 2016» du Journal EPIK où les gens pourront voter, par un «J'aime», pour l'épouvantail de leur choix.

Le gagnant du concours verra son nom inscrit sur le trophée pour cette 2e édition (2016) et son épouvantail apparaîtra en page couverture de l'édition de décembre du journal.

Des prix-surprises s'ajouteront également. L'édition 2016 se prolongera jusqu'au 1er novembre ! Les participants de l'an dernier sont invités à ressortir leur épouvantail, s'il a survécu...

...afin d'envahir davantage le village !!!

Loisirs KAKOU

Les Loisirs Kakou vous invitent à vous impliquer
comme bénévoles aux activités des Loisirs.
Pour plus d'infos sur les types d'implication,

contactez : Jean-Marie Brisson
Technicien en loisirs et culture
418 867-1781 poste #5
jmbrisson@cacouna.ca

Consultez notre calendrier communautaire mensuel
pour vous tenir au courant de nos activités régulières
et spéciales. Entre autres la progression du dossier
du nouveau Centre des Loisirs.

LA PREMIÈRE ACTIVITÉ DE FINANCEMENT SE TIENDRA:

Samedi le 29 octobre, 20h00
SOIRÉE CASINO D'HALLOWEEN
à la salle paroissiale

Détails à la page 14 !

HALLOWEEN

POUR LES 0 - 12 ANS

**N'oubliez pas que les enfants circuleront dans
les rues de Cacouna le soir du 31 octobre de 16h
à 20h, peut-être même plus tard.**

**Nous vous invitons à la vigilance lors de vos
déplacements et à redoubler de prudence.**

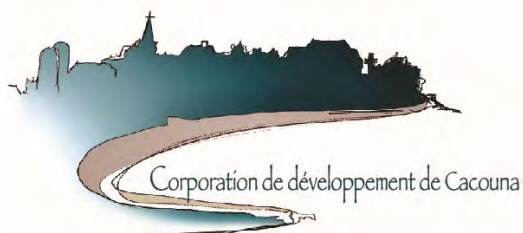
**Assurez-vous de laisser un éclairage suffisant et
d'afficher la citrouille reçue par la poste si vous
souhaitez accueillir les enfants lors de la
collecte des bonbons.**



**NOUS VOUS REMERCIONS
AU NOM DE NOS ENFANTS!**

Pompiers et policiers patrouilleront

Corpo de DÉVELOPPEMENT



415, rue de l'Église, Cacouna, Qc, G0L 1G0

**La Corporation de développement est une
structure qui veut favoriser l'implication
de citoyens volontaires et bénévoles au
développement harmonieux de Cacouna
à tous les niveaux.**

**La quantité et la diversité des actions
entreprises ne peut dépendre que de la
quantité et de la diversité des personnes
prêtes à s'y impliquer.**

Il n'en coûte que 5.\$ pour devenir membre et
ainsi encourager les initiatives et consolider
l'organisme. Les personnes désireuses de le
faire et de s'impliquer, soit comme adminis-
trateur (3 postes à combler) ou seulement
de donner un coup de pouce à l'occasion
d'activités, peuvent laisser leurs coordon-
nées à l'adresse suivante:

corpocacouna.dev@gmail.com



Voici le QUIZ que les partici-
pants avaient à réaliser à leur
passage à Cacouna.
Sauriez-vous relever le défi
en trouvant L'INDICE ?

PARCOURS RURAL : MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Samedi 1er octobre, entre 10h et 16h

Émile Nelligan aimait fréquenter l'église Saint-Georges pour le calme, la
sérénité et l'harmonie des lieux qu'il y trouvait. Curieusement, plusieurs
sections de l'ornementation ou ameublement de l'église ont été réalisées ou
installées durant les 12 années de ses séjours chez nous.

Le QUIZ SUIVANT vous en présentera plusieurs
et VOUS FOURNIRA L'INDICE DU LIEU.

RASSEMBLEZ LA PREMIÈRE LETTRE DES 5 NOMS À TROUVER et
vous découvrirez un des principaux lieux d'inspiration de Nelligan dans ses
fréquents séjours à Cacouna entre 1886 et 1898.

CE NOM FINAL DE 5 LETTRES EST L'INDICE!



Philippe Voyer a brillamment assuré
l'animation de la vingtaine de participants.

- 1- Le maître-autel de l'église est la réplique d'une basilique célèbre, de quel saint cette basilique porte-t-elle le nom?
- 2- Les vitraux du choeur ont été réalisés par la maison Bernard Léonard de Québec en 1897. Quel apôtre figure à gauche sur le mur sud?
- 3- Quelle « Lady » a fait don à l'église des lustres en cristal de Versailles en 1890?
- 4- Quel saint figure sur le grand tableau de 1894 au-dessus du maître-autel?
- 5- Quel est le prénom du célèbre facteur d'orgues qui a construit et assemblé l'orgue de 18 jeux et 2 claviers installé dans le deuxième jubé en 1889?

MARCHÉ DE NOËL

organisé par le Cercle de Fermières
de Cacouna
CFQ

19-20 NOVEMBRE
10H à 16H



Cercle des FERMIERES

Beaucoup de choix de cadeaux:

20 exposantes
à la salle paroissiale

Bienvenue à tous!

- artisanat,
- pièces de bois,
- alimentation,
- gâteaux,
- tourtières,
- produits locaux,
- etc.

RÉUNION MENSUELLE:
MARDI, 8 NOVEMBRE, 19H00.

APRÈS-MIDI TRICOT:
SE POURSUIT
TOUS LES LUNDIS 13H00
au local des Fermières.

Diane Morin,
responsable communications

Conseil de FABRIQUE

CAPITATION

Cordial merci à tous ceux et celles qui ont répondu à notre appel.

De nombreux paroissiens n'ont pas encore payé leur dû à la Fabrique.

C'est un appel à tous, que vous participiez ou non aux activités pastorales.

Vous êtes invités à le faire d'ici le 31 décembre 2016. Merci à l'avance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PAROISSIENS

Dimanche, le 20 novembre après la messe de 10:00.

Toute la communauté paroissiale est invitée à y assister.

MESSE DE NOËL

Nous aurons une messe, samedi le 24 décembre à 19:00.

Bien vouloir en prendre note.

Claudette Larochelle, présidente

Marées automnales

NOVEMBRE 16							
1 MAR		2 MER		3 JEU		4 VEN	
4h39	14,3	5h13	13,9	5h47	13,6	0h23	3,8
10h35	3,8	11h05	3,8	11h37	4,2	6h24	12,8
16h46	15,7	17h19	15,7	17h53	15,4	12h11	4,6
23h14	2,9	23h47	3,3			18h30	15,1
5 SAM		6 DIM		7 LUN		8 MAR	
1h02	4,2	1h49	5,0	1h46	5,5	2h57	5,8
7h04	12,4	6h51	11,6	7h49	11,3	8h59	11,3
12h49	5,5	12h36	5,8	13h37	6,2	14h55	6,6
19h12	14,3	19h01	13,9	20h01	13,1	21h13	13,1
9 MER		10 JEU		11 VEN		12 SAM	
4h08	5,5	5h09	5,0	5h59	4,2	0h28	14,6
10h11	12,0	11h15	12,8	12h07	14,3	6h45	2,9
16h17	6,2	17h27	5,0	18h25	3,8	12h54	15,7
22h28	13,1	23h33	13,9			19h16	2,5
13 DIM		14 LUN		15 MAR		16 MER	
1h18	15,4	2h06	15,7	2h53	16,2	3h40	15,7
7h29	2,0	8h12	1,7	8h56	1,3	9h41	1,3
13h39	16,9	14h23	18,0	15h09	18,7	15h55	18,7
20h05	1,3	20h53	0,4	21h41	0,0	22h30	0,4
17 JEU		18 VEN		19 SAM		20 DIM	
4h28	15,4	5h19	14,6	0h15	2,0	1h16	3,3
10h27	1,7	11h16	2,5	6h12	13,9	7h11	13,1
16h44	18,0	17h35	17,2	12h09	3,8	13h10	4,6
23h21	0,9			18h30	16,2	19h30	14,6
21 LUN		22 MAR		23 MER		24 JEU	
2h22	4,2	3h31	5,0	4h35	5,0	5h31	5,0
8h17	12,4	9h28	12,4	10h38	12,4	11h37	13,1
14h24	5,5	15h46	5,8	17h02	5,8	18h04	5,5
20h38	13,9	21h51	13,1	23h02	12,8		
25 VEN		26 SAM		27 DIM		28 LUN	
0h01	12,8	0h49	13,1	1h31	13,1	2h08	13,6
6h17	5,0	6h57	4,6	7h32	4,6	8h05	4,2
12h25	13,9	13h06	14,6	13h43	15,1	14h17	15,7
18h54	4,6	19h37	4,2	20h16	3,8	20h51	3,3
29 MAR		30 MER					
2h43	13,6	3h18	13,6				
8h37	4,2	9h09	3,8				
14h51	15,7	15h24	16,2				
21h24	2,9	21h57	2,9				

L'implication du Dr Hudon-Dionne souligné par son Ordre professionnel

Cacouna, le 19 septembre 2016 - le Dr Jean-Philip Hudon-Dionne, chiropraticien, s'est vu décerné le Mérite du CIQ lors de la remise de prix annuelle de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, se tenant à Boucherville le 18 septembre dernier.

Le prix « Mérite du CIQ » est décerné par le Conseil interprofessionnel du Québec, sur recommandation d'un ordre professionnel, afin de souligner la carrière d'un de ses membres qui s'est distingué par son apport au service de sa profession de son ordre.

Le Dr Hudon-Dionne, chiropraticien, s'implique au sein de son Ordre professionnel depuis 2010 à titre de membre du Conseil d'administration, ainsi que président des comités de gouvernance et de surveillance de l'exercice illégal. Récemment, il s'est distingué en menant de façon conjointe avec le Collège des médecins du Québec et l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec une poursuite pour exercice illégal, une première dans le système professionnel québécois.

Il exerce depuis 2009 en cabinet privé à la Clinique Chiropratique Cacouna.

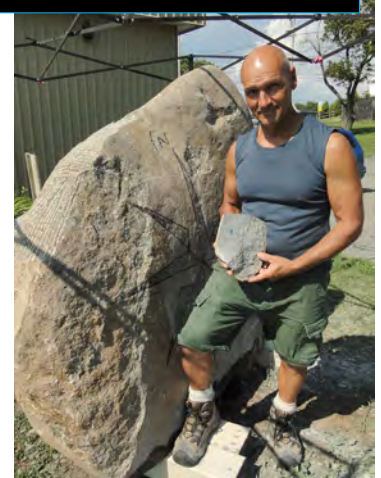
L'HOMME* QUI FAIT PARLER LES PIERRES



Dans notre édition de septembre, on annonçait le début d'une oeuvre monumentale du sculpteur sur pierre **GILLES LEPAGE**.

Sur place, au Parc Fontaine Claire, favorisées par une période de 16 journées consécutives d'ensoleillement, six figures symbolisant nos origines ont surgi de la pierre de granit, sous la magie de ce sculpteur de Rivière-du-Loup.

Transformée depuis la mi-octobre, la pierre cacounoise, déposée sur les hautes terres du Cacouna actuel après la dernière glaciation, passera l'hiver au Parc avant d'être déplacée tout près, au coin des rues *du Quai* et *de la Grève*, au coeur des lieux de réalisation de l'événement «Deux Nations, Une Fête».



Kakou, le **PORC-ÉPIC** à l'origine du nom même de Cacouna, y est bien présent.

L'**AIGLE** (*air*), la **TORTUE** (*terre d'origine*) et le **BÉLUGA** (*mammifère marin de nos côtes*) y représentent les trois types d'habitats du vivant. La **FEUILLE D'ÉRABLE** figure le *monde végétal*, essentiel à notre survie (nourriture, logement, chauffage).

Enfin, le **SOLEIL / ROSE-DES-VENTS** symbolise le *feu* et les *quatre directions* d'où sont venus tous ceux qui ont fréquenté et habité notre coin de terre.



À nous et aux générations futures, cette pierre rappellera:

- nos origines communes, quelque soit notre race ou notre langue;
- la richesse du partage des cultures;
- le respect de toute forme de vie;
- la gratitude envers tous ceux qui nous ont précédés;
- notre responsabilité de vivre en harmonie avec cette nature que nous avons en partage.



Photos Yvan Roy

Ce projet a été rendu possible grâce à une collaboration financière et/ou en services de la Corporation de développement, la PNMV, la Municipalité, le journal EPIK, Hugues Guérette Inc., Excavation Yvan Lévesque, Bertrand Gaudreau, Yves Bérubé (fermier) et surtout de la générosité du sculpteur Gilles Lepage, qui n'a facturé qu'une fraction de ses heures de création et d'exécution. Merci!

* Pour visualiser l'évolution de cette oeuvre et les autres réalisations de Gilles Lepage, vous pouvez consulter sa page Facebook: *Art-gil Roc Lepage*

COMMENT PRONONCER...

RICHESSA ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

...CES MOTS?

Voici des mots que l'on prononce rarement correctement...

- **CARROUSEL** = **CA ROU ZEL** et non **CA ROUSSEL**
Un «S» entre 2 voyelles se prononce «Z»
- **REHAUSSER** = **RE HAUSSER** et non **RÉ HAUSSER**
- **MOEURS** = **MEUR** et non **MEURSE**
- **GAGEURE** = **GA JURE** et non **GA JEURE**
La voyelle «E» est muette. Elle sert simplement à donner le son «JE» au «G», comme dans GEORGES
- **SEMPITERNEL** = **SIN PI TÈR NÈL** et non **SAMPITER NEL**
- **ADÉQUAT** = **A DÉ QUA** et non **A DÉ COUATE**
Le «T» final des adjectifs au masculin est muet comme «COMPLET» ou «DISCRET»

- **MOELLEUX** = **MOI LEUX** et non **MOUÉ LEUX**
- **ABASOURDIR** = **ABA ZOUR DIR** et non **ABASSOURDIR**
- **CONSENSUS** = **KON SIN SUS** et non **CON SAN SUS**
- **PUPILLE** = **PU PILE** et non **PU PILLE**
(comme dans «fille»)
- **INFARCTUS** = **IN FARC TUS** et non **IN FRAC TUS**
- **OBNUBILÉ** = **OB NU BI LÉ** et non **OB NI BU LÉ**
- **FÉERIE** = **FÉE RI** et non **FÉ É RI**
Mais la réforme orthographique de 1990 a officialisé le «féerie» et «féérique» pour se conformer à la prononciation la plus courante!

Réf.: http://hitek.fr/bonasavoir/mots-qu-on-prononce-pas_844

CHRONIQUE MÉTISSE

PERSPECTIVE D'UNE ÉVOLUTION DE DESIGN DU TISSAGE AUX DOIGTS

Cette étude exploratoire présente une ébauche métisse qu'on pourra parfaire ou enrichir par la suite. L'objectif propose un nouvel apprentissage: "de la tradition à la création" en évoquant les éléments du "fléché" qui inspirent ce nouveau style avant-gardiste.

Tout artiste peut entrevoir l'avenir et créer son propre motif en faisant glisser son fil de trame à l'endroit précis qu'il choisit tout en intégrant d'autres fils de chaînes de différentes couleurs pour créer un nouveau concept tout à fait original et novateur. De cet agencement de couleurs et du jeu de la trame jaillira une oeuvre unique aux multiples formes et usages, qui confirmeront son originalité naissante ainsi que son importance pour l'avenir du tissage aux doigts. On peut parvenir à ce résultat dans la dynamique même des réalités culturelles métisses et québécoises d'aujourd'hui. A priori, laissons-nous séduire par des oeuvres destinées à "monsieur tout l'monde" ou par des parures de prestige réservées aux "notables de ce monde". Cette nouvelle diversité de modèles, étant le fruit d'une imagination débordante de l'esprit créateur, est d'abord réfléchie, puis amorcée et dessinée sur papier, pour enfin se transformer en produits exclusifs et riches de signification.

Avant d'entreprendre cette activité d'une qualité tout à fait exceptionnelle, on doit se permettre de transcender

la technique du tissage aux doigts comme tel et convenir que le tressage à motifs fléchés (tradition marquante de notre époque et qui ressort graduellement de son déclin) sera pour nous un modèle important afin d'améliorer continuellement sa nature actuelle.

Tisser, tresser ou flécher aux doigts sont des expressions relativement similaires tout comme tisserande, flécheuse ou tresseuse. Tous ces mots relevant de techniques précises nous ramènent toujours aux mêmes résultats. Élaborer de nouveaux motifs inexplorés d'un tissage aux doigts insolite et audacieux est maintenant de mise. Le seul but est d'agrémenter cet art par des métamorphoses qui, espérons-le, survivront tout comme le fléché. Une vraie tradition artisanale métisse, c'est de créer à travers les besoins d'une société qui aspire à un renouvellement constant.

Pour pouvoir réaliser cet exploit; approfondissons, visualisons, dessinons, élaborons et créons notre propre chef-d'oeuvre.

Sans oublier notre prochaine chronique:

INCURSION AU COEUR DE
L'HABILETÉ MANUELLE
DES MÉTIS D'AUJOURD'HUI.

Ginette Legendre, chercheuse métisse






RALLYE HABITATION



VOUS RÊVEZ DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE?

**Vos Caisses de Rivière-du-Loup et de Viger et Villeray vous invitent
à notre Rallye habitation Desjardins!**

-  Jusqu'à 40 résidences dans le secteur de Rivière-du-Loup et des environs et plusieurs terrains au Domaine de la Rivière-Verte
-  Propriétés accessibles aux premiers acheteurs : prix variant de 125 000 \$ à 250 000 \$
-  Activité organisée en partenariat avec divers professionnels : Représentants hypothécaires Desjardins, GLMC, Century 21, Proprio Direct, Via Capitale et Remax



DÉPART ET CONSIGNES :

Le samedi 5 novembre, 13 heures

Au siège social de la Caisse de Rivière-du-Loup

315, boul. Armand-Thériault

Rivière-du-Loup

-  Possibilité de préqualification hypothécaire sur place
-  Tirage de prix de participation* dont 1 000 \$ en frais de démarrage

POUR INSCRIPTION :

418 862-7255

*Certaines conditions s'appliquent

Bienvenue chez vous!



Coopérer pour créer l'avenir

LA PAGE SANTÉ

Différents astuces pour ne pas oublier de prendre vos médicaments

Est-ce qu'il vous arrive d'oublier de prendre vos médicaments ou tout simplement de vous demander si vous avez pris ou non votre médicament aujourd'hui ?

Le fait de ne pas prendre vos médicaments tel que prescrits (inobservance) peut diminuer de beaucoup l'efficacité du médicament et entraîner un échec au traitement.

Quelles sont les raisons les plus fréquentes pour oublier de prendre ses médicaments ou pour ne pas les prendre de façon adéquate ?

- Prise de plusieurs médicaments et/ou plus d'une prise par jour
- Prise d'un médicament à un moment de la journée qui ne convient pas à nos habitudes de vie
- Prise d'un traitement à long terme
- Prise d'un médicament donc les effets ne sont pas facilement perceptibles (par exemple, médicament pour le cholestérol ou la tension artérielle)
- Difficulté à avaler des comprimés ou incapacité à utiliser un dispositif d'administration

Voici quelques conseils pour vous aider à minimiser les oublis et améliorer votre observance :

- Essayez de prendre vos médicaments toujours au même moment de la journée et minimiser les différents moments de prise si possible (après consultation avec votre pharmacien)
- Tentez de synchroniser la prise avec une activité routinière, par exemple lorsque vous vous brossez les dents ou lorsque vous déjeunez.
- Gardez vos médicaments à la vue et à portée de main (tout en étant dans un endroit non accessible pour les enfants)
- Utilisez une alarme (montre, téléphone...) pour vous rappeler de prendre vos médicaments
- Notez dans un agenda ou un calendrier chaque fois que vous avez pris vos médicaments
- Faites-vous une dosette vous-même à la maison ou demandez à votre pharmacien de vous préparer un pilulier. La mise en pilulier est un service couvert par l'assurance médicament. Elle est particulièrement utile lorsqu'une personne a une médication complexe ou lors de problèmes cognitifs.
- Si vous avez de la difficulté à avaler certains comprimés,

parlez-en à votre pharmacien. Par exemple, certains médicaments sont disponibles sous forme liquide ou en comprimés croquables. Par contre, certains médicaments ne peuvent pas être croqués ou écrasés. Dans ce cas, votre pharmacien, de concert avec votre médecin, pourrait faire modifier votre traitement.

- Si vous utilisez différents dispositifs d'administration pour vos médicaments (tels une pompe pour l'asthme, un épipen lors d'allergie...), n'hésitez pas à demander à votre pharmacien si votre technique est adéquate. Il existe aussi différents démonstrateurs pour enseigner les bonnes techniques.

- Finalement, n'hésitez jamais à vous renseigner sur les raisons pour lesquelles vous prenez un médicament et les risques/conséquences possibles si vous ne prenez pas votre traitement de façon optimale.

Marie-Eve Morin, pharmacienne
Pharmacie P. Lépicié et MH. Miousse



**Pharmacie
Lépicié, Miousse et associés**

Heures d'ouverture

Lundi-vendredi
9h00 à 18h00

Bas St-Laurent Pharma
535, rue du Patrimoine
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418-867-3569
Télécopieur : 418-867-3588

Philippe Lépicié et
Marie-Hélène Miousse
pharmaciens propriétaires

Nettoyeur Couturière Plus +

198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup, Qc G5R 4Y1

418 862-0606

Couture

- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements

Nettoyage

- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h

Courriel : majique@gus.ca

Le jour du Souvenir, nous rendons hommage
aux courageux hommes et femmes qui se sont
battus vaillamment pour défendre notre pays et
notre liberté.

N'oublions jamais

BERNARD
GÉNÉREUX, DÉPUTÉ

www.bernardgenereux.ca

Bernard.Genereux@parl.gc.ca

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 1^{ER} AOÛT 2016.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Gilles D'Amours et Bruno Gagnon.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de juillet 2016 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 193 040.59\$ à même le fonds général.

L'autre-toit du KRTB - Services offerts tout l'été, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, soit une maison d'aide et d'hébergement pour femmes en difficulté et leurs enfants.

Don pour bleuets - Chaperon Vert. Madame Chantal Parenteau du «Petit Chaperon Vert» nous offre un don de 260\$ pour la plantation de bleuets près du bureau municipal. Le conseil lui adresse ses sincères remerciements. Cette contribution a permis de fleurir et d'embellir notre municipalité.

Madame Ghislaine Daris se retire pour ce point.

Concours de labour 2016 - Commandite de 75.\$ pour cette activité qui se déroulera sur les terrains de la Ferme DR Daris Enr. et la Ferme Daris et Fils Inc. le 2 octobre.

Tremblay Bois Mignault Lemay - Code d'éthique et de déontologie - On nous informe que des modifications doivent être apportées aux codes d'éthique des élus municipaux et des employés municipaux et ce, avant le 30 septembre 2016.

Deux avis de motion sont donnés pour modification de ces règlements.

ADMQ - Colloque de zone - Madeleine Lévesque, dir. gén., assistera au colloque de zone qui se tiendra à Notre-Dame-des-Neiges le 8 septembre prochain.

Accusé réception de Postes Canada de notre résolution concernant les services postaux au bureau de poste de Cacouna et nous assurant de leur engagement à servir les communautés rurales et à respecter leurs obligations de service établies dans le Protocole du service postal.

Municipalités de Saint-Épiphanie et de l'Isle-Verte - Appui à la Ville D'Amqui - Copie d'une résolution appuyant la Ville d'Amqui dans sa résolution contre les compressions budgétaires en soins de santé.

Commandite de 100\$ au Club de motoneige «Les Déserteurs de Cacouna» pour le 17^e Festival du tracteur qui se tiendra les 27 et 28 août prochain.

Commandite au Club de Golf de Cacouna afin de préparer la fête du 120^e anniversaire du Club de golf. Deux tournois (une édition en 2015 et une édition en 2016) ont été organisés afin d'amasser des sous. Une commandite d'un trou de golf au montant de 150\$ pour le tournoi de l'édition 2016 est demandée et acceptée.

MRC- Mise à jour du site web - Madame Mélanie Milot, coordonnatrice à la Culture et aux Communications, nous informe que les sites internet municipaux devront être adaptés pour les appareils intelligents et tablettes. Une soumission est déposée et elle nous demande notre accord afin de poursuivre le projet. Un montant de 814\$ incluant les taxes que chacune des municipalités devra déboursier si les 12 municipalités se regroupent pour faire exécuter cette adaptation. Le conseil accepte et en défraiera la somme sur le budget de 2017.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Rapport d'inspection 415-425, rue de l'Église - La préventionniste de la MRC nous a expédié un rapport d'inspection pour le bâtiment du 415-425, rue de l'Église. Un meuble devait être dégagé de 1 mètre autour du panneau électrique. Le travail a été exécuté par les employés municipaux.

Rencontre avec le Ministère de la Sécurité publique - Les directeurs municipaux, le directeur du service incendie et la mairesse sont invités à une rencontre avec le ministère de la Sécurité publique qui se tiendra le 8 septembre à St-Antoine.

Règlement no 87-16 abrogeant le règlement no 81-15 relatif à la prévention incendie - (Vous pouvez consulter l'intégralité de ce règlement au bureau municipal ou sur le site internet de la Municipalité. Nous n'en présentons ici que les titres des sections)

CHAP. 2: PIÈCES PYROTECHNIQUES

Article 7 : Tir de pièces pyrotechniques

CHAPITRE 3: FEUX EXTÉRIEURS

Article 8 : Feux d'abattis

Article 9 : Feux de foyer extérieur

Article 10 : Feux en plein air

CHAPITRE 4: AVERTISSEURS DE FUMÉE/MONOXYDE DE CARBONE

CHAPITRE 5: ALIMENTATION EN EAU

Article 13 : Systèmes de protection contre l'incendie utilisant l'eau

Article 14 : Systèmes d'alarme incendie, canalisations d'incendie et gicleurs

CHAPITRE 6: MESURE DE PRÉVENTION CONTRE LES INCENDIES SUR LES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

Article 15 : Équipement électrique et panneau électrique

Article 16 : Ramonage de cheminée

Article 17 : Affichage des numéros civiques

CHAPITRE 7: DISPOSITIONS PÉNALES

Article 18 : Infraction

Article 19 : Infraction continue

Municipalité de l'Isle-Verte - Demande au MAMROT - Le d.g. de la Municipalité de l'Isle-Verte nous adresse copie d'une résolution adoptée par le conseil du lundi 11 juillet dernier demandant au MAMROT de désigner un conciliateur permettant de dénouer l'impasse concernant la proposition de règlement liée aux ententes intermunicipales en matière de gestion et de prévention

en sécurité incendie avec la MRC.

TRANSPORT

Soumissions - Arpentage trottoirs (entre la caisse populaire et la rue Beaulieu)

Le conseil accepte la soumission de Parent & Ouellet Inc. pour la localisation des trottoirs pour un montant de 1 975\$ plus taxes. 2016-08-191.6.2 Demande - 221, rue de la Grève afin d'ériger un muret sur le bord du fleuve pour stabiliser le terrain dont les dommages ont été causés par l'écoulement des eaux sur la propriété. Cette installation étant sur un terrain privé et en bordure du fleuve, la municipalité n'a pas à exécuter ces travaux, mais des vérifications devront être faites si ces travaux sont conformes à la réglementation municipale.

En conséquence, le conseil refuse de contribuer pour exécuter les travaux demandés.

Estimation - Travaux Côte Roy

Dépôt d'une estimation d'avant-projet pour les travaux de réfection de la Côte Roy.

Attendu que ces travaux contribueront à améliorer la sécurité de la Côte Roy, permettront d'avoir un accès privilégié au fleuve et de hausser l'attractivité des pôles du fleuve;

Attendu que ces travaux sont admissibles à une subvention dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec- volet tourisme;

En conséquence, le conseil demande à monsieur Jean D'Amour, Ministre délégué aux Affaires Maritimes, une subvention dans le cadre de la Stratégie Maritime - volet tourisme, afin de rendre sécuritaire la côte Roy et ainsi permettre l'accès au fleuve à la population.

HYGIÈNE DU MILIEU

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Démission au CCU - Monsieur Rémi Roy ayant envoyé un courriel indiquant son retrait du Comité Consultatif d'urbanisme (CCU) par manque de temps, le conseil lui adresse ses remerciements pour son temps d'implication bénévole au CCU.

Procès-verbal - Comité consultatif d'urbanisme 18 juillet 2016

Dépôt du PV. Deux demandes de dérogation mineure ont été déposées et le comité a fait la recommandation de les accepter. Une demande d'appui est également présentée afin de réduire la vitesse sur la route 191.

Le conseil accepte le p-v. Les demandes de dérogation mineure seront ajoutées à l'ordre du jour de septembre prochain et la demande d'appui de réduction de vitesse est reportée en septembre pour information au ministère des Transports du Québec.

MRC - Règlement no 215-16 visant le contrôle intérimaire relatif à certaines activités agricoles en zone agricole provinciale adopté le 19 mai 2016.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Inscription à la démarche MADA

Considérant qu'une municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité qui :

- met un frein à l'âgisme;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- agit de façon globale et intégrée;
- favorise la participation des aînés;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Considérant que dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales, la municipalité de Cacouna a déjà adopté une politique familiale et que cette politique doit être mise à jour;

Considérant que la municipalité souhaite réaliser la démarche MADA simultanément à la mise à jour de sa politique familiale municipale;

En conséquence, le conseil autorise la d.g. à compléter la demande de soutien financier dans le cadre du Progr. de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche municipalité amie des aînés (démarche MADA) et à signer le protocole d'entente relatif à l'élaboration d'une politique familiale et d'un plan d'action pour favoriser le vieillissement actif.

Correspondance Michel Gagnon qui nous remercie pour avoir permis de terminer les sessions de danse le 1er juin dernier. De plus, il demande de continuer la collaboration afin de permettre de renouveler l'entente en septembre et ce, jusqu'au 12 octobre 2016.

Le conseil accepte de renouveler l'entente afin de fournir gratuitement la salle paroissiale les 7-14-21 et 28 septembre ainsi que les 5 et 12 octobre prochains afin de permettre la danse les mercredis en après-midi.

Engagement financier - Centre des loisirs - Attendu que Place Soleil (centre de loisirs et communautaire) ne répond plus aux besoins des usagers, notamment pour des raisons d'espace et de sécurité;

Attendu que le conseil désire solutionner les problèmes concernant l'absence d'un lieu adéquat pour tenir des rencontres de grande envergure (175 personnes) pour les citoyens ou organismes de Cacouna;

Attendu que le conseil désire bonifier les activités communautaires, de loisirs et de sports offerts sur son territoire ;

Attendu que le conseil désire offrir une nouvelle programmation par l'organisation d'activités destinées aux aînées et aux activités intergénérationnelles, dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

Attendu que le conseil a mandaté une firme d'architectes en vue de préparer actuellement des plans pour la construction d'un nouveau centre multifonctionnel, dont la

construction est prévue à l'automne 2017; Attendu que le comité de financement, le conseil municipal de Cacouna, le Centre-Jeunes, le Comité des Loisirs, les utilisateurs et les employés municipaux travaillent actuellement en partenariat pour amasser les sommes nécessaires à sa construction; Attendu que le conseil planifie d'investir une partie de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ainsi qu'une partie de la portion taxée représentant le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales;

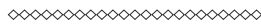
En conséquence, le conseil s'engage financièrement à assumer une contribution financière d'au plus 425 000 \$ dont :

320 000 \$ provient de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ);

105 000 \$ provient de la portion taxée pour le seuil d'immobilisations en infrastructures municipales sur la construction d'un nouveau centre de loisirs;

et le conseil mandate madame Madeleine Lévesque dir./gén. sec.-trés. à signer les différents documents et formulaires pour la recherche de financement.

PÉRIODE DE QUESTIONS



CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 6 SEPTEMBRE 2016.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Bruno Gagnon.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés d'août 2016 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 201 603.61\$ à même le fonds général.

Règlement no 88-16 (et 89-16) modifiant le règlement no 68-13 (et 55-12) modifiant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (et des employés municipaux)

Ajouter à la fin du paragraphe 3. Discrétion et confidentialité:

« Il est interdit à tout membre du conseil de la municipalité (et à tout employé de la Municipalité) de faire l'annonce, lors d'une activité de financement politique, de la réalisation d'un projet, de la conclusion d'un contrat ou de l'octroi d'une subvention par la municipalité, sauf si une décision finale relativement à ce projet, contrat ou subvention a déjà été prise par l'autorité compétente de la municipalité. »

Municipalité de Saint-Antonin et de Saint-Arsène - Appui à la Ville d'Amqui - Les municipalités de Saint-Antonin et Saint-Arsène nous ont expédié copie de leur résolution respective indiquant appuyer la démarche de la Ville d'Amqui concernant les compressions au centre hospitalier par le CISSS-BSL.

Remerciements - Club de Golf - Les administrateurs et les employés du Club de Golf nous remercient de notre grande gé-

nérosité afin de promouvoir le footgolf dans leur club.

Dîner-conférence – SODES

Invitation de la Société de développement économique du Saint-Laurent à un dîner-conférence qui aura pour thème «Papiers White Birch de Rivière-du-Loup : enjeux et stratégies de l'usine dans une industrie en mutation». Mada-me Suzanne Rhéaume assistera à ce dîner-conférence qui se tiendra le 22 sept. prochain à l'Auberge de la Pointe.

Correspondance - MAMOT- Financement centres d'urgence 9-1-1.

Le 30 juillet 2016 marque l'entrée en vigueur du règlement modifiant le règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 que le conseil de notre municipalité a adopté.

Répartition du montant reçu de la Cour municipale commune de RdLLa

MRC nous a expédié un chèque au montant de 2 475.93\$ représentant la répartition du montant reçu de la Cour municipale pour les constats d'infractions de la période du 1er janvier au 30 juin 2016.

Félicitations - Groupe Lebel

Le conseil adresse ses sincères félicitations au Groupe Lebel pour les 60 ans d'existence de leur entreprise.

Félicitations - Bénévoles – Aménagement paysager

Le conseil adresse ses sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont collaboré à nettoyer tous les aménagements paysagers de notre municipalité au cours de l'été et ainsi contribuer à embellir notre municipalité pour la visite de classification des Fleurons du Québec.

Entretien ménager - Le conseil accepte l'offre de service de madame Vicky Dionne pour exécuter l'entretien ménager du bureau municipal, de la bibliothèque ainsi que de la caserne incendie et ce, au tarif horaire de 15\$. Madame Dionne est en remplacement de monsieur Benoit Pelchat.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Cours - Pompiers

Afin de bénéficier d'une brigade de pompiers à jour dans les formations, le conseil autorise les personnes suivantes à suivre ces formations à la MRC:

- Jean-Luc Tremblay Opérateur d'autopompe
- Denis Ouellet Opérateur d'autopompe
- Francois Daris Opérateur d'autopompe
- David Beaulieu Officier non urbain
- Alexandre Pilon Pompier 1
- Martin Lévesque Pompier 1

et en défraiera les coûts d'inscription et tous les frais reliés.

Aide financière pour cours - Pompiers Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualifi-

cation professionnelle minimale;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide qui a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence; Attendu que la Municipalité de Cacouna prévoit la formation de deux pompiers pour le programme Pompier I, trois pompiers pour le cours d'opérateur d'autopompe et un pompier pour le cours d'officier non urbain au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est résolu de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC.

TRANSPORT

Remise de l'ancienne route 10 - Modification résolution 2015-02-39.6.1

Attendu que le conseil a accepté de remettre aux propriétaires concernés des parcelles de terrain de l'ancienne route 10; Attendu qu'une résolution indiquait que les frais reliés à cette acquisition par les propriétaires concernés seraient assumés par eux;

Attendu que tous les propriétaires ont accepté qu'un seul contrat soit exécuté;

En conséquence, il est résolu que ce conseil accepte d'assumer tous les frais reliés à ces remises de terrain aux propriétaires concernés.

Subvention amélioration réseau routier municipal - Modification

M. Jean D'Amour, député de RdL- Témiscouata, Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime nous octroie une somme de 11 000\$ pour l'exercice financier 2016-2017.

Attendu que cette somme de 11 000\$ a été octroyée pour l'amélioration du Petit rang 2; Attendu que la priorité du conseil a été changée depuis la demande de subvention; le conseil demande de corriger l'emplacement des travaux et qu'elle soit appliquée à l'amélioration du chemin de la Rivière-des-Vases afin d'assurer la sécurité des citoyens de ce secteur.

Soumissions recharge et ponceau - Chemin Rivière-des-Vases

Le conseil accepte la soumission d'Hugues Guérette Inc. pour le rechargement du

Chemin Rivière-des-Vases ainsi que le remplacement de 4 ponceaux de 18 pouces pour la somme de 11 000\$ plus taxes tel que décrit dans la soumission du 25 août 2016.

Que lesdits travaux soient payés à même la subvention à l'amélioration du réseau routier municipal.

TransCanada - Oléoduc Énergie Est - Mise à jour tracé

TransCanada nous a expédié une nouvelle clé USB contenant la version consolidée de la demande pour le projet Énergie Est déposée auprès de l'Office national de l'énergie. Elle est disponible pour consultation.

Correspondance - 265, rue de la Grève

La propriétaire du 265, rue de la Grève demande qu'une bordure de béton soit installée au coin des rues Beaulieu et de la Grève afin d'éviter que les pierres concassées se retrouvent sur l'asphalte et éventuellement bouchent l'égout pluvial. De plus, demande d'installer un garde de sécurité du côté fleuve à l'endroit où 2 chalets y sont construits.

Le conseil avise la propriétaire qu'il prend bonne note de ces demandes et que le problème - coin Beaulieu - de la Grève a été résolu par l'enlèvement de pierres concassées. Quant à la demande de garde de sécurité, une analyse des besoins sera faite.

Travaux sur la route Grandmaison (MTQ)

Des travaux de remplacement d'un ponceau débuteront le 1er août 2016 sur la route Grandmaison et ce, jusqu'au 23 octobre 2016. La route sera fermée à la circulation durant cette période.

HYGIÈNE DU MILIEU

Programme sur la redistribution des redevances pour l'élimination des matières résiduelles - Déclaration de tonnages 2016 (MDDELCC) - Période du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Pour notre municipalité : 881.11 tonnes pour le résidentiel et 75.21 tonnes pour les ICI (institutionnel, commercial et industriel).

MRC - Demande d'appui de la Municipalité de « Les Escoumins », obligations prévues à la stratégie québécoise d'économie de l'eau potable

Recyc-Québec - Approbation du rapport et régime de compensation pour la collecte sélective - L'équipe du portail de Recyc-Québec nous avise que le rapport 2015 de notre vérificateur est vérifié et validé. De plus, une erreur administrative est survenue pour le montant des versements pour l'année 2014 et 2015. Ceci occasionnera un écart de -1.34% par rapport à ce qui nous avait été annoncé.

Mise en demeure - Lafontaine Leclerc Me Robert Forest, avocat de Lafontaine Leclerc Inc. a répondu à notre mise en demeure du 29 juillet 2016. Il nous avise qu'il n'avait jamais reçu auparavant de mise en

demeure relativement au tuyau qui avait été collé avec du « TAPE » et n'a pas eu l'opportunité de se rendre sur place pour vérifier l'origine de l'écoulement et l'état du tuyau.

En conséquence, il nie toute responsabilité concernant l'état de ce tuyau et contestera vigoureusement toute tentative de réclamer des dommages dans ce dossier.

Dans un autre ordre d'idée, il nous rappelle qu'il n'a jamais donné son autorisation à la retenue permanente de 10 253.23\$ effectuée par la municipalité par une résolution du 8 décembre 2014 qui visait le repositionnement d'une clôture dont l'implantation causait problème. Ils avaient offert à monsieur Pierre l'Heureux ingénieur, sans préjudice ni admission, d'assumer une partie des frais occasionnés par le repositionnement de la clôture (courriel du 17 mai 2013) mais jamais la totalité des coûts. La municipalité en a décidé autrement sans tenir compte des explications fournies par Lafontaine-Leclerc Inc., de leur bonne foi dans l'exécution de leurs obligations, de la confusion régnant sur cet aspect du projet au moment de sa réalisation surtout que la municipalité n'a jamais transmis le certificat de localisation requis. Selon toute vraisemblance, la responsabilité de la firme de génie conseil embauchée par la municipalité et /ou la municipalité a/ont commis une faute en ce qui concerne l'implantation de cette clôture et nous sommes d'avis qu'au minimum, un partage de responsabilité aurait été réaliste.

Dans un tel cas, Lafontaine-Leclerc se réserve le droit de réclamer, à son tour, la totalité de la retenue appliquée illégalement et unilatéralement à ce contrat. Ils espèrent que nous comprendrons la position de leur entreprise dans ce dossier et que cette lettre mettra un terme à notre demande de paiement.

Attendu que le conseil a pris connaissance de la correspondance de Me Robert Forest avocat de Lafontaine Leclerc Inc;

que les dires sur cette lettre ne correspondent pas à la réalité;

que des courriels explicites en font foi;

En conséquence, le conseil demande le paiement de la facture D9999 00 1250.00 0000 au montant de 2 553.93\$ intérêts inclus en date du 5 août 2016.

Adoption du plan d'intervention

Suite à l'accord de principe du MAMROT au contenu du plan, le conseil accepte le plan d'intervention 2016-2020 rédigé par Norda Stelo portant le numéro de référence 49711.002 daté de juillet 2016.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Dérogation mineure - 1169, route de l'Église pour l'aménagement d'une allée de

stationnement en demi-lune devant la propriété du 1169, rue de l'Église;

Attendue la voie ferrée à proximité créant une zone aveugle, l'accès difficile à la route en reculant et la limite de vitesse élevée dans ce secteur;

Attendu qu'un aménagement paysager (arbres et arbustes) y sera installé à l'intérieur de la demi-lune;

la demande de dérogation est acceptée.

Dérogation mineure - 235, rue D'Amours consistant à diviser en trois (3) lots distincts une partie du lot 4985318;

Attendu que le conseil municipal a comme objectif de densifier le secteur urbain de la municipalité;

que la limite manquante de profondeur à respecter est seulement de 0,75 mètres, ce qui est très minime dans ce cas;

En conséquence, le conseil accepte la demande de dérogation.

Colloque sur le développement industriel et les éco-parcs d'activités - Vincent Bérubé, inspecteur en bâtiments, assistera au colloque sur le développement industriel et les éco-parcs d'activités qui se tiendra les 13 et 14 septembre prochain et la municipalité en couvrira les coûts d'inscription de 439\$ plus taxes.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le conseil accepte que monsieur Jean-Marie Brisson ouvre un compte de caisse qui servira à transiger les transactions de la campagne de financement du Centre des Loisirs et que mesdames Anne-Marie D'Amours et Mélanie Lemieux soient autorisés à signer les chèques relatifs à ce compte. Ce compte sera fermé après la construction du Centre des Loisirs.

Soumissions ingénierie mécanique/électrique - Centre de Loisirs - Le conseil accepte la soumission de :

- R+O Énergie pour l'ingénierie mécanique/électrique au montant de 16 000\$ +t.

Soumissions ingénierie génie civil et structure - Centre de Loisirs

Le conseil accepte la soumission de : Génie+ pour l'ingénierie civil et structure au montant de 14 500\$ +t.

Engagement coûts d'exploitation continue - Nouveau Centre des Loisirs

Attendu que Place Soleil (centre de loisirs et communautaires) ne répond plus aux besoins des usagers, notamment pour des raisons d'espace et de sécurité;

Attendu que le conseil désire solutionner les problèmes concernant l'absence d'un lieu adéquat pour tenir des rencontres de grande envergure (175 personnes) pour les citoyens ou organismes de Cacouna ;

que le conseil désire bonifier les activités communautaires, de loisirs et de sports offerts sur son territoire ; offrir une nou-

velle programmation par l'organisation d'activités destinées aux aînés et aux activités intergénérationnelles, dans le cadre de la démarche Municipalité Amis Des Aînés (MADA);

que le conseil a mandaté une firme d'architectes en vue de préparer actuellement des plans pour la construction d'un nouveau centre multifonctionnel, dont la construction est prévue au printemps 2017; que le comité de financement, le conseil municipal de Cacouna, le Centre-Jeunes, le Comité des Loisirs, les utilisateurs et les employés municipaux travaillent actuellement en partenariat pour amasser les sommes nécessaires à sa construction;

que le conseil planifie d'investir une partie de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 ainsi qu'une partie de la portion taxée représentant le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales;

que le conseil a adopté la résolution numéro 2016-08-197.9.4 confirmant une contribution financière d'au plus 425 000 \$, dont 320 000 \$ provient de la taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) et 105 000 \$ provient de la portion taxée pour le seuil d'immobilisations en infrastructures municipales sur la construction d'un nouveau centre de loisirs;

En conséquence, il est résolu que le conseil s'engage à exploiter, utiliser, entretenir et assumer les coûts d'exploitation continue du nouveau Centre de Loisirs de Cacouna.

Contrat de travail - Jean-Marie Brisson

Le conseil accepte le contrat de travail de monsieur Jean-Marie Brisson pour la période du 16 sept. 2016 au 31 déc. 2017.

Les Habitations Kakou Inc. - Subvention aux loyers

Le conseil accepte de verser la somme de 1 064.88\$ à «Les Habitations Kakou Inc.» représentant la quote-part de la municipalité pour la subvention aux loyers pour l'année 2016.

Appui et demande de financement - Patrimoine Canadien 2017 - Deux Nations, Une Fête

- Dépôt de la demande de financement à Patrimoine canadien pour la tenue de l'activité «Deux Nations, Une Fête» en août 2017.

Le conseil accepte de reconduire l'appui en espèces de 2 000\$ et en nature de 1 650\$ pour la tenue de l'événement Deux Nations, Une Fête en août 2017.

Madame Madeleine Lévesque, directrice générale, est autorisée à signer la confirmation de soutien du gouvernement municipal du formulaire de demande de financement à Patrimoine Canadien.

PÉRIODE DE QUESTIONS



Mot de la mairesse

**Bonjour à toute la population de Cacouna,
Je vous invite cordialement à une première
activité de financement pour la construction
de votre bâtiment des loisirs:**

(((((((SOIRÉE CASINO-POKER))))))))

**SAMEDI LE 29 OCTOBRE À 20 HEURES
À NOS DEUX SALLES MUNICIPALES.**

**Beaucoup de prix de présence à vous offrir.
Le comité des loisirs et le comité de
financement qui travaillent sur ce projet
ont fait beaucoup d'efforts pour que
cette soirée soit une véritable réussite.
Nous vous attendons en grand nombre !!!!!**

**Merci de votre attention.
Au plaisir de vous y rencontrer.**

Ghislaine Daris

S
A
M
E
D
I

2
9

O
C
T
O
B
R
E



S
A
L
L
E

P
A
R
O
I
S
S
I
A
L
E

Première activité de financement pour le projet du
Centre des Loisirs

SOIRÉE CASINO D'HALLOWEEN

Quand: Samedi 29 octobre à compter de 20h00

Où: Salle Paroissiale de Cacouna
425, rue de l'Église, Cacouna



Quoi: Tournoi de poker, roulettes, tables de BlackJack,
service de bar, animation, etc...

Combien: Le coût pour le casino est de 10\$ (des jetons
sont remis en échange de l'admission)

L'inscription pour le tournoi de poker est de 25\$.

**Pour vous inscrire au tournoi de poker ou pour toutes autres
informations, veuillez contacter :**



Jean-Marie Brisson
Technicien en loisirs et culture
jmbrisson@cacouna.ca
418 867-1781 poste #5

**Venez nous encourager dans notre campagne de financement du
Centre des Loisirs!**



**COURS de GUITARE
et
d'ANGLAIS PERSONNALISÉ
à Cacouna
Si intéressé
Contacter Sylvain
418 862-6570 #402**

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens colliers de perles ou autres, laine à tricot, tiges de fibre de verre, pour les recycler en divers objets artistiques.

Contactez-moi (Sébastien)
723B, rue du Patrimoine,
au 418 605-1636 (répondeur).

babillard

**J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940**

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
 - Cartes mortuaires
 - Livres et manuscrits

**Richard Michaud
418.862.5671**



**COURS D'ANGLAIS
ou de
CONVERSATION ANGLAISE**

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4
ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations
contacter:

**Karen-Ann Fallu
418 867-4439**

RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée
offre ses services pour faire de la
rédaction ou de la révision linguistique en français :
*publicités, cartes professionnelles, site Internet, lettres,
curriculum vitae, communiqué de presse, etc.*

Pour un service rapide et professionnel,
contactez Jeanny au 418 860-2299.

ENTRETIEN MÉNAGER - 2 OFFRES

**Contacter
Cathy
418 867-4516**

**Contacter
Vicky Dionne
418-816-1182.**



FONDATION^{MC}
DES MALADIES
DU CŒUR
ET DE L'AVC

**Des bénévoles
passeront chez
vous d'ici au
1^{er} décembre**

Cette année, la collecte se fera à l'automne
plutôt qu'en février, ce qui est plus facile pour
les bénévoles.

Madame Maria Dégarie a encore la générosité de
trouver des bénévoles qui passeront chez vous pour
le financement de la campagne des maladies du
cœur et de l'AVC.

Ces argents serviront à la recherche pour soigner
ces maladies et sauver des vies.

Soyons généreux ! Merci.

Jacqueline Boucher

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE

Lundi : 18h30 à 20h00 - Mercredi : 19h00 à 20h30
Jeudi : 15h30 à 16h30 - Samedi: 10h à 11h

ACTIVITÉS

- *Présentement à la biblio et jusqu'au 26 janvier
- exposition sur les trains avec maquettes de train
et livres pour jeunes et moins jeunes
- exposition sur les voitures luxueuses avec maquettes
de voitures ainsi que de beaux livres
- A venir le 15 novembre "Des livres de Noël"

***DU 15 NOVEMBRE AU 26 JANVIER
Campagne de sensibilisation sur
la "Lutte aux préjugés envers la pauvreté"**

Le Réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec
les MRC du BSL, est heureux de vous proposer une nouvelle
exposition qui se promène parmi les bibliothèques du réseau
intitulée «Lutte aux préjugés envers la pauvreté». Les préjugés
véhiculés dans notre société envers différents groupes blessent,
excluent et contribuent au maintien de plusieurs inégalités. Des
partenaires de l'ensemble du BSL, partageant ces préoccupa-
tions, se sont mobilisés afin de mettre sur pied une campagne
de sensibilisation.

Dans le cadre de l'exposition, un lutrin est mis à la disposition
des bibliothèques afin de sensibiliser les utilisateurs des biblio-
thèques envers les gens à faibles revenus. Des linges à vais-
selle sont utilisés comme outil central de sensibilisation. Le
linge à vaisselle permet de rejoindre toutes sortes de milieux
parce que les cuisines, il y en a partout. Les linges à vaisselle
alimenteront les discussions qui mijotent dans les cuisines du
Bas-Saint-Laurent.

À noter que huit linges à vaisselle seront tirés au hasard parmi
les visiteurs pendant la durée de cette activité.

*17 NOVEMBRE : RENCONTRE

avec M.Georges Pelletier et Mme Lynda Dionne
pour la présentation de leur livre. (Voir détails en p.3)

**Il y a de nouveaux livres à votre bibliothèque pour les
jeunes et les adultes, venez faire un tour!**

**Resp.: Céline Roy, (418) 867-1781, # 8,
aux heures d'ouverture**

Consulter notre page Facebook pour plus d'informations.

COUP DE CHAPEAU À CEUX QUI FONT LA DIFFÉRENCE DANS LA MRC : LES MILIEUX RURAUX MIS À L'HONNEUR!

Près d'une centaine de personnes étaient rassemblées, le 6 octobre dernier, à la salle l'Horizon de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup, pour assister à l'évènement « Coup de chapeau à ceux qui font la différence ». Lors de ce 6@8, vingt-quatre personnes ont été honorées pour leur implication dans les catégories suivantes : relève jeunesse, bénévole engagé(e), bâtisseur et conseiller municipal(e).

Coup de chapeau, qui en est à la quatrième édition, a permis de mettre en évidence le travail et l'implication de femmes et d'hommes qui s'investissent pour le développement et le bien-être de leur communauté. Pour cette occasion, se sont réunis, les élus de la MRC, les organismes territoriaux et locaux, les corporations locales de développement et plusieurs citoyens engagés dans leur milieu.

Le préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, monsieur Michel Lagacé, a souligné l'ingéniosité, la créativité, le dynamisme, l'engagement et la contribution de chacun des lauréats à la vitalité économique et sociale de leur municipalité. « Vous contribuez à renouveler l'image de la ruralité pour une image plus moderne, inventive et audacieuse » soulignait monsieur Lagacé devant les gens réunis.

Les 14 lauréats des catégories relève jeunesse, bénévole engagé(e), bâtisseur ont été choisis conjointement par chaque conseil municipal et la corporation locale de développement. Pour ce qui est des 10 lauréats de la catégorie conseillère/conseiller municipal(e), ils ont été sélectionnés à l'issue d'un vote auprès des membres d'organismes locaux de chacune des douze municipalités rurales. L'ensemble des lauréats se sont démarqués par leur niveau d'engagement, la qualité de leur leadership et pour l'impact de leur implication dans l'amélioration du cadre et du milieu de vie de leur communauté.

LES DEUX LAURÉATES DE CACOUNA :

SUZANNE RHÉAUME, à titre de conseillère municipale à Cacouna

Depuis le début de son engagement, en novembre 2013, Madame Rhéaume participe activement aux assemblées municipales et siège au comité consultatif d'urbanisme.

Prenant part activement aux échanges, elle est reconnue pour être d'une écoute rigoureuse. Représentant le conseil au comité de loisirs, elle soutient les bénévoles et le coordonnateur dans tous les projets qui font en sorte que les jeunes de Cacouna s'épanouissent. Toujours attentive à leurs besoins, elle entretient de bonnes relations avec les citoyens. D'une grande disponibilité, elle contribue au rayonnement de sa communauté. Bravo Madame Rhéaume!

Photo Mario Ouimet



LYNDA DIONNE, à titre de bénévole engagée à Cacouna

Membre de divers comités : *Deux Nations*, *Une Fête*, celui des *Fêtes de commémoration 2015*, du comité *Cacouna en concerts*, celui voué à la production des circuits de baladodiffusion et du circuit «Les randonnées du passé», madame Lynda Dionne n'est certainement pas du genre à se tourner les pouces.

Elle participe activement à l'organisation et à la réalisation d'activités en lien avec l'histoire et le patrimoine. Très engagée dans son milieu qui lui tient beaucoup à cœur, elle n'hésite pas à rendre disponibles ses recherches personnelles sur l'histoire locale de Cacouna, sur laquelle elle compile des données depuis plus de 40 ans. Ce dévouement contribue, sans contredit, au rayonnement de Cacouna!

Photo Mario Ouimet

Salutations aux lecteurs,

J'aimerais partager cette photo d'un couple qui a été une perle dans l'histoire de Cacouna.

Photo d'une ancienne directrice du Journal EPIK et d'un médecin incontestablement reconnu comme une Âme dévouée à ses patients, sans oublier, un voisin aimé et apprécié.

“ Henri et Phyll “ Rioux.

Merci de vous avoir connus. Beaucoup de bonheur à vous.

Tourlou !

Francis, xox

(NDR: Je partage avec joie cet hommage de Francis au Dr Rioux et à son épouse. Francis (Lepage) a été le seul employé plein temps de l'histoire du Journal EPIK. Au début des années '80, le journal avait pu profiter d'une subvention d'emploi du ministère des Communications. Graphiste talentueux et curieux de tout, Francis avait fait un magnifique travail au sein du journal.

Salut vieux frère! Yvan)

